

Sujet : [INTERNET] Commission d'enquête publique Extension ZA Bièvre Est_2 questions de l'association ADUT usagers des trains TER

De : ADUT TER <adut.ter.ra@gmail.com>

Date : 13/02/2023 16:00

Pour : pabd3@cc-bievre-est.fr

Copie à : Jean-Claude TERRIER <jean-claude.terrier@cegetel.net>, serge.granget@wanadoo.fr

Attention Mr .Crabières

Bonjour Monsieur,

Faisant suite à notre échange ce lundi 13/02 à 14h en mairie de Rives dans le cadre de l'enquête publique relative à l'extension de la ZA Bièvre-Est, je formule 2 questions relative aux mobilités domicile/travail pour accéder à cette zone située au carrefour des communes d'Apprieu, Colombe et Rives :

1) Quelles sont les autorités responsables de la sécurité vis à vis des utilisateurs de modes doux pour accéder à cette ZA ?

Cette question fait suite à un courrier du 4 juin 2022 à la mairie de Rives, resté sans réponse (PJ-1)

2) Comment vont être mises en oeuvre et à quelles échéances, les formes de mobilités décarbonées du XXI^e siècle (piétons, trottinettes, vélos, transports en commun) pour permettre aux travailleurs/visiteurs d'accéder à leur lieu de travail/visite de la ZA Bièvre-Est, qu'ils viennent des 3 communes adjacentes, du bassin grenoblois voire d'autres lieux coté Nord Isère ?

Cette question est liée à un article du Dauphiné en date du 30 janvier 2021 (PJ-2)

Cordialement,

Jean-Claude TERRIER

Co-Président ADUT

--

Association Dauphinoise des Usagers du Train

1285, Route de la croix St Marc

38440 Ste Anne sur Gervonde

Email : adut.ter.ra@gmail.com

Site : <https://adut-ter.org/>

PJ1 : courrier ADUT du 4-06-2022

PJ2 : article Dauphiné du 30-01-2021

—2021-01-31_Article DL sur Conseil Municipal et Mobilités-Sécurité.jpg



—Pièces jointes : —

2021-01-31_Article DL sur Conseil Municipal et Mobilités-Sécurité.jpg

3,7 Mo

2022-06-04_Courrier à Mr GOUT vs Mobilités gare de Rives.pdf

759 Ko

Transports en commun et sécurité évoqués au conseil municipal



Le maire Julien Stevant a d'abord présenté deux nouveaux cadres : Julien Bourry, directeur général des services (à gauche) et Éric Chassery, directeur de cabinet (à droite).

Ce jeudi 28 janvier, l'ordre du jour du conseil municipal était précédé par la présentation de Julien Bourry, nouveau directeur général des services et Éric Chassery, nouveau directeur de cabinet, qui ont résumé leurs parcours au sein de différentes collectivités territoriales.

Le conseil a ensuite voté les mises à jour des commissions à la suite du départ de Joël Fouchet du groupe majoritaire et de Lydie Petti du groupe "Rives gauche". Ils sont respectivement remplacés au conseil municipal par Jérémy Clément et Jérôme Deroo.

■ Ligne 10 et pistes cyclables évoquées

Puis le rapport annuel (2019) des transports du Pays voironnais a été présenté par Jean-Paul Gout, adjoint à l'urbanisme. Il a souligné la faible fréquentation de la ligne de bus n° 10, qui circule entre Rives et Renage, ce qui met en cause sa

pérennité. Il évoquait ensuite le parking relais de la zone Bièvre-Dauphiné, qui vient de tripler sa capacité d'accueil pour atteindre 300 places. Ceci résulte d'une demande croissante qui avait amené une saturation du parking.

Jérôme Deroo est intervenu en précisant qu'afin de réduire l'usage de l'automobile et assurer l'avenir de la ligne 10, il serait nécessaire d'avoir une vraie réflexion avec la Communauté d'agglomération du Pays voironnais pour l'adapter aux besoins des utilisateurs. Il soulignait ensuite la nécessité de faciliter l'usage du vélo par la création de voies de circulations réservées et de parkings adaptés. Concernant la ligne 10 (et une possible extension) et ces voies cyclables, le maire Julien Stevant a rétorqué que des discussions étaient déjà en cours avec les maires des communes voisines.

■ Une convention commune entre la gendarmerie et la police municipale

Par ailleurs, Laurent Lavost, premier adjoint délégué à la sécurité publique, a détaillé une convention destinée à coordonner l'action de la gendarmerie et de la police municipale. Elle permettra notamment de meilleurs échanges d'informations et de moyens de communication appropriés, afin de lutter plus efficacement contre les différentes formes de délinquances et améliorer la sécurité.

Cette convention valable trois ans, évolutive et renouvelable sauf avis contraire par tacite reconduction, s'inscrit dans le même cadre que la prochaine mise en place du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il est également prévu un renforcement des équipements de la police municipale.

Jean-Michel BURRIAL

Rives le 4 juin 2022

ADUT - Association Dauphinoise des Usagers du Train
1285, Route de la croix St Marc
38440 Ste Anne sur Gervonde
Email : adut.ter.ra@gmail.com
Site : <https://adut-ter.org/>

Attention Mr GOUT Adjoint au Maire de RIVES

Objet : Accueil/Mobilités vs gare SNCF de Rives

Bonjour Monsieur,

Faisant suite à un bref échange lors d'une soirée électorale de juin 2021, je viens par le présent courrier, faire un point sur divers sujets autour de la gare SNCF de Rives :

- Ligne bus n°10 : je vous remercie d'avoir fait ce que nécessaire pour préserver cette ligne de bus pour les accès depuis Renage, en lien entre les 2 CC impliquées.
- Salle d'accueil en gare SNCF : lorsque la gare SNCF a été fermée courant 2019 après une belle rénovation, le précédent maire Mr Dézempte avait convenu de mettre à disposition la salle d'accueil pendant la saison froide (Novembre à Mars) pour permettre aux voyageurs de s'abriter des intempéries, ce qui a été effectif durant l'hiver 2020/21. Or, j'ai constaté que ce local est devenu un lieu de stockage de petits matériels appartenant à la SNCF. Pouvez-vous nous indiquer ce qu'il advient de cette salle d'accueil vs les usagers quotidiens du TER ?
- Mobilités douces de/vers ZA Bièvre Est et parking P+R Rives : il existe un risque élevé d'accident pour des personnes utilisant des mobilités douces (*sans parler des piétons, beaucoup trop dangereux*) depuis la gare SNCF de Rives vers ces zones d'activités et covoiturage. Qui est censé gérer cette liaison finale (4 km depuis la gare) entre le Pays Voironnais, la CC Bièvre Est, la commune de Rives, le département ? Merci de bien vouloir nous informer de l'avancement des discussions avec les communes avoisinantes (selon un article DL du 30/01/2021) et autres parties prenantes.



Jean-Claude TERRIER (réfèrent gare de Rives)
Co-Président de l'ADUT